

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

Etaient présents : Mmes FRANCOIS, FUMEY, SOUM-GLAUDE,

Mrs : AZEMA, BETEILLE, CANAL, HERRERO, MICHEL, PALAU

Absents excusés : Mme VINCENT, Mr FOUCQUE

TABLEAU PERMANENCE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Le Conseil Municipal met en place le planning pour la permanence des élections prévues le 9 juin 2024.

REMBOURSEMENT MNT SUITE ARRÊT MALADIE

L'assemblée décide de rembourser le demi-traitement versé par la MNT sur les mois de février, mars et avril 2024 à l'agent communal mis en congé de longue maladie sur cette durée et dont la décision n'avait été transmise qu'au mois de mai 2024.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes pour les associations :

ASSOCIATIONS	MONTANT 2024
Foyer Rural	2000 €
Age d'Or	500 €
Amicale de pétanque	300 €
Amicale philatélique	550 €
Club de billard	300 €
Club football	3000 €
Amicale du Sundé	4000 €
Association des parents d'Elèves	800 €
C.R. Archéologique	50 €
Ligue des droits de l'homme	50 €
Lutte contre le cancer	50 €
Prévention routière	150 €
Croix rouge	50 €
ADEPAPE	50 €
Asst des Maires	237 €
Afdaim	200 €
Chambre des Métiers	228 €
Cooperative scolaire	600 €
APAJH 11	500 €
SECOURS POPULAIRE	50 €
ASSOC. COCCINELLES	1000 €
OIT	100 €
SAPEURS POMPIERS - ALZONNE	100 €
Animation et loisirs en MN	200 €
Les jardins partagés	500 €
Un jour un village	500 €
Association Alzheimer	50 €

Contes en Montagne Noire	150 €
FNACA	200 €
Souvenir Français	50 €

RENOUVELLEMENT CDD

L'assemblée décide de reconduire le CDD d'un agent technique jusqu'au 30 juin 2025.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT POUR LA BÂCHE RÉSERVE EAU ET CRÉATION D'UNE BORNE A INCENDIE

Le Conseil Municipal entérine la décision d'installer non seulement une bâche de défense contre les incendies à proximité de la salle polyvalente sportive mais également la création d'un poteau d'incendie pour la salle des fêtes et décide de déposer une demande de subvention dans le cadre des aides du Fonds Vert.

PROJET RÉALISATION D'UN LIVRE SUR SAISSAC ET SES ENVIRONS

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de Mme Nathalie NAHOUM concernant une proposition d'édition d'un livre sur Saissac et ses environs. Après réflexion, l'assemblée lui conseille d'envoyer la demande auprès de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Suite à la démission d'un conseiller communautaire, l'assemblée désigne Mr Thibaut AZEMA en tant que 5^{ème} conseiller communautaire.

CONVENTION SCPA

Monsieur le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention fourrière mise à jour par la SCPA dont le montant de la participation 2024 est de 1.00 € par an et par habitant.

RÈGLEMENTATION PROJETS AGRIVOLTAÏQUES

Plusieurs photographies de projets agrivoltaïques sont projetées sur écran afin que le Conseil Municipal puisse bien visualiser les projets d'implantation. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de réfléchir à une réglementation sur l'implantation de ce genre de projet. Il en ressort déjà qu'il ne doit pas y avoir de co-visibilité avec le village et les axes routiers principaux. Il est décidé d'en reparler lors d'une prochaine réunion.

DEMANDE DE LOCATION DE TERRAIN

Le Conseil Municipal décide de signer une convention de mise à disposition du terrain situé rue Bertrand de Saissac section cadastrée C n° 451 avec un administré afin que celui-ci puisse créer et exposer ses œuvres artistiques.

